

AU RELAIS PETITE ENFANCE DE PFASTATT



NEWSLETTER 73 JANVIER A MARS 2026

VOTRE RELAIS PETITE ENFANCE

OÙ SE RENSEIGNER ?

À L'ESCAL' (1^{er} étage)
15, rue de Kingersheim
68120 PFASTATT
Tel : 03 89 57 26 90
E-mail : rpe@ribambelle-pfastatt.fr

POUR S'INFORMER :

Des rdv possibles les
JEUDI et SAMEDI de 9h00 à 12h00
MARDI de 16h00 à 18h00

POUR UNE PRE INSCRIPTION EN CRECHE :

Des rdv possibles les
JEUDI de 14h00 à 17h00



SOMMAIRE

p 2	Votre Relais Petite Enfance
p 3	A quoi sert le RPE ?
p 4 à 5	Quoi de neuf ? L'attestation d'honorabilité
p 6	Les ateliers d'éveil : pour qui, pour quoi ? Comment ?
p 7 à 12	Les ateliers d'éveil : en images
p 13 à 15	S'informer et se former
p 16 à 18	Bulles d'air
p 19	L'agenda en bref

Le RPE sera
fermé pour
congés
du 22 au 27
décembre



EDITO

Chers parents et chères assistantes maternelles, je souhaite que cette période de fêtes soit avant tout synonyme de légèreté et de joie pour vos familles, à l'image de ces deux petits garçons heureux de se retrouver chaque mardi matin au RPE !

Je donne également rendez-vous aux professionnelles pour un nouveau cycle d'ateliers dès janvier et j'espère, pour cette nouvelle année qui s'annonce, continuer à toutes et tous vous informer et vous soutenir du mieux possible comme je m'y applique depuis bientôt 20 ans. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026 !

Sylvie B, responsable RPE

A QUOI SERT LE



Pour les (futurs) PARENTS
en recherche d'informations
sur les modes d'accueil



Se renseigner sur les différentes possibilités présentes sur le territoire (accueil collectif et individuel)

Préinscrire leur (futur) enfant sur une des crèches de m2a et/ou obtenir les listes des assistantes maternelles disponibles sur les trois communes du RPE.

S'informer plus spécifiquement sur les démarches liées au statut de particulier employeur (contrat de travail, démarches ...)

Pour les ASSISTANTES MATERNELLES
de Lutterbach, Pfastatt et Richwiller



S'informer pour des questions d'ordre général sur le statut de salariée (droit du travail)

Faire connaître ses places disponibles auprès des (futurs) parents

Participer ponctuellement à des ateliers créatifs, des réunions collectives ou des formations professionnelles

Participer régulièrement à des ateliers d'éveil avec les enfants accueillis.

Pour les CANDIDATES A L'AGREMENT et les gardes d'enfants à domicile

Le RPE est un **service gratuit** également ouvert aux **gardes d'enfant à domicile** qui exercent sur le secteur ainsi qu'à toute personne souhaitant s'informer sur les démarches liées à l'obtention d'un **agrément** pour **devenir assistante maternelle**.

Votre RPE est un service petite enfance géré par l'association « La Ribambelle » de Pfastatt, soutenu par la CAF du Haut-Rhin et m2a et en partenariat avec RPE 68.

QUOI DE NEUF ?



Accueil de jeunes enfants
et Protection de l'enfance

Assistant maternel
et assistant familial :

➤ Je dois présenter
une **attestation
d'honorabilité**



ATTESTATION D'HONORABILITE

OBLIGATOIRE

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

TOUTES LES INFOS A RETROUVER SUR

<https://honorabilite.social.gouv.fr/qui-est-concerne/je-suis-assistante-maternelle>

L'attestation d'honorabilité : c'est quoi ?

L'attestation d'honorabilité est un document qui garantit que je n'ai pas de condamnation qui m'empêche de travailler auprès de mineurs, inscrite sur mon bulletin n°2 du casier judiciaire et ou au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

Aujourd'hui, tous les assistants maternels intervenant dans l'accueil du jeune enfant doivent présenter une attestation d'honorabilité (...) lors du dépôt d'une demande d'agrément ou de son renouvellement auprès du conseil départemental.

Quand dois-je faire ma demande d'attestation d'honorabilité ?

Lors de ma demande d'agrément ou de son renouvellement (cerfa 13394*05), je dois joindre mon attestation d'honorabilité à mon dossier de demande.

Je dois également renouveler ma demande d'attestation d'honorabilité a minima tous les 5 ans au cours de mon exercice professionnel, dans le cadre des contrôles organisés par le conseil départemental.

Les assistants maternels travaillant pour des particuliers employeurs (parents) ne sont pas concernés par l'obligation de remettre l'attestation d'honorabilité à leur employeur.



Lors de sa présentation à mon conseil départemental, mon attestation d'honorabilité doit être valide, c'est-à-dire datée de **moins de 6 mois**.

En cas de non présentation de l'attestation, le conseil départemental ne pourra donner une suite favorable à ma demande d'agrément et si je suis en activité, il procédera au **retrait de mon agrément** pour mettre fin à l'exercice de mon activité professionnelle.

Qui est concerné par l'attestation d'honorabilité à mon domicile ?

•Les personnes majeures vivant à mon domicile :

Il s'agit de **toutes les personnes majeures vivant dans mon foyer** (excepté les majeurs accueillis dans le cadre d'une mesure d'aide sociale à l'enfance) : conjoint, parent, colocataire, etc.

Ces personnes doivent faire une demande d'attestation d'honorabilité distincte. Au besoin, je peux les accompagner dans la démarche.

Je dois fournir la ou leurs attestations d'honorabilité dans mon dossier lors de ma demande d'agrément ou de son renouvellement. Le contrôle des antécédents judiciaires portera, pour ces personnes, sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire et sur le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJASV).

•Les personnes mineures de plus de 13 ans vivant à mon domicile :

Il s'agit de **toutes les personnes mineures de + de 13 ans vivant dans mon foyer** (excepté les mineurs accueillis dans le cadre d'une mesure d'aide sociale à l'enfance).

Lors de ma demande d'attestation, je dois les rajouter dans le formulaire prévu à cet effet, ils figureront donc sur mon attestation d'honorabilité. Le contrôle des antécédents judiciaires portera, pour ces personnes, sur le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJASV).

Pour faire ma demande :

<https://honorabilite.social.gouv.fr/qui-est-concerne/je-suis-assistante-maternelle>

Dans quel délai je peux obtenir mon attestation d'honorabilité ?

L'attestation d'honorabilité sera accessible sur mon « espace personnel honorabilité » dans un **délai moyen d'environ 15 jours** après ma demande.

Comment faire ma demande d'attestation d'honorabilité ?

Ma demande d'attestation d'honorabilité se fait en cliquant sur le bouton « Demander une attestation d'honorabilité ».

LES ATELIERS D'ÉVEIL POUR QUI , POUR QUOI, COMMENT ?

POUR QUI ? COMMENT ?

Tout comme son rôle d'information auprès du public sur les modes d'accueil, les ateliers d'éveil font partie des **missions principales** du Relais Petite Enfance.

Ces ateliers sont :

- destinés aux **assistantes maternelles de Lutterbach, Pfastatt et Richwiller**, accompagnées des **tout - petits** qu'elles accueillent à leur domicile.
- **gratuits** et accessibles sur **simple inscription** auprès du RPE selon places disponibles.
- **variés** : éveil aux histoires, aux comptines, aux jeux, éveil psychomoteur, etc... Leur objectif commun vise à favoriser la **sociabilisation** des jeunes enfants avant leur entrée à l'école.



POUR QUOI ?

L'intérêt des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles :

- Accompagner l'enfant et partager avec lui des temps de jeu en respectant son rythme et ses besoins.
- Prendre le temps d'observer les enfants jouer.
- Découvrir et/ou animer des activités avec les enfants.
- Rencontrer d'autres professionnelles.
- Echanger à partir de ses expériences professionnelles, en respectant la confidentialité.

L'intérêt pour les enfants :

- Jouer, participer à des activités, mais aussi rêver, se détendre.
- Se familiariser avec la collectivité.
- Explorer des espaces de jeux aménagés en fonction de ses besoins en toute sécurité physique et affective.

Sources : <https://www.relaispetiteenfance68.fr/animations/>

Pour tout renseignement contactez votre RPE

LES ATELIERS D'EVEIL EN IMAGES

16 assistantes maternelles du territoire, accompagnées de 26 enfants, ont participé aux ateliers d'éveil du RPE entre septembre et décembre 2025. Pour de beaux moments de partage.



LES ATELIERS D'EVEIL EN IMAGES



LES ATELIERS D'EVEIL EN IMAGES



LES ATELIERS D'EVEIL EN IMAGES



« RACONTEZ AUX TOUT-PETITS »

Le RPE a eu le plaisir
d'accueillir,
ce 14 octobre matin,
Stéphanie,
médiatrice culturelle
à la
Bibliothèque d'Alsace.



Les assistantes maternelles, comme les tout-petits, ont pu profiter d'un atelier autour de livres et comptines, tout en douceur. Le tout animé et ponctué de sonorités et instruments de musique divers. Encore merci à **Stéphanie** pour ce partage ! Les enfants ont adoré !



« RACONTEZ AUX TOUT-PETITS »

Enfants et professionnelles ont ensuite été invités à un **temps libre de lectures et d'échanges**. Difficile de choisir face aux dizaines d'albums sélectionnés et mis à disposition par **Stéphanie**, médiatrice à la Bibliothèque d'Alsace.



« La grande mission du tout petit entre 0 et 3 ans, c'est maîtriser l'**absence**.

Avec le livre, les histoires, il va apprendre petit à petit à se faire une image mentale de ce qui n'est plus sous ses yeux. Il va **développer son imaginaire** ! »

Extrait de l'intervention de la médiatrice (« racontez aux tout-petits ? ») le 13 octobre en soirée.



S'INFORMER ET SE FORMER

RACONTEZ AUX TOUT-PETITS

Stéphanie, médiatrice culturelle à la **Bibliothèque d'Alsace**, est aussi intervenue mardi 13 octobre de 19h30 à 21h00 au RPE de Pfastatt. Elle a pu présenter aux assistantes maternelles toute l'importance des histoires, comptines et albums dans le développement de l'enfant dès le plus jeune âge. Cette rencontre a également été l'occasion d'aborder avec elles les questionnements que se posent de nombreux parents à ce sujet. De quoi donner de nouvelles pistes aux assistantes maternelles dans la pratique de leur métier et leur rôle d'accompagnante éducative auprès des parents.



Ce qu'on pense parfois, en tant que parents face à la lecture aux tout-petits :

Quand je lis un livre, il fait n'importe quoi et n'a pas l'air de s'y intéresser.
Cette exploration joyeuse peut sembler chaotique mais elle est normale. 🤔

Et s'il fait carrément autre chose, je poursuis quand même la lecture ?
🤔 Les enfants ont la capacité d'écouter en faisant autre chose, tout comme nous d'ailleurs.

Que penser des livres qui font peur ? Je n'ai pas envie qu'il fasse des cauchemars !
Quand ils se confrontent à la peur dans les histoires, ils savent qu'ils sont en sécurité, que c'est "pour de faux". 🤔

🤔 **Quand je montre un livre à mon bébé, il le met dans la bouche.**
Si bébé veut dévorer le livre, c'est parce que ça l'intéresse !

Il veut toujours le même livre ! 🤔
La permanence du livre le rassure et ce livre-là a encore des choses à lui apporter...

LE HANDICAP, COMMENT EN PARLER ?



Le **Pôle Ressources Handicap 68** est un tout nouveau service en fonction depuis janvier 2025 et, parmi d'autres missions, **Laetitia PRAX**, éducatrice de jeunes enfants, devient la référente sur la question du handicap du tout-petit, et cela pour toute assistante maternelle du département qui souhaiterait se renseigner, s'informer, avoir un conseil dans ses observations professionnelles auprès des enfants accueillis.

Pensez à contacter votre RPE si vous souhaitez être mise en contact avec elle.



Ce jeudi 16 octobre, de 19h30 à 21h15, les RPE de Wittelsheim et de Pfastatt ont d'ailleurs eu le plaisir de recevoir une nouvelle fois **Laetitia PRAX**, intervenante du **PRH 68** dans le cadre d'une réunion réservée aux assistantes maternelles des deux RPE.

La soirée s'est déroulée dans les locaux du RPE de Wittelsheim où avait d'ailleurs déjà eu lieu ce printemps une première rencontre avec le PRH 68, riche et intéressante mais jugée trop courte par les participantes.

Ce second rendez-vous a été l'occasion d'échanger plus particulièrement avec la référente sur la façon d'aborder avec les familles et, en tant qu'assistante maternelle, la question parfois délicate du handicap.



FORMATION PROFESSIONNELLE

LA DEMARCHE D'OBSERVATION AUPRES DE L'ENFANT

Dernières
places
restantes

Samedi 21 et 28 mars 2025 au RPE de Pfastatt

Formation professionnelle animée par le cabinet SAHNEO
à destination des assistantes maternelles

Programme des 14 heures de formation

La démarche d'observation est utile pour adapter mon accompagnement. Elle permet aussi d'identifier un trouble relationnel précoce ou de la maltraitance, et d'agir en conséquence. Au cours de cette formation, j'acquiers les connaissances nécessaires à cette observation (enjeux, différents types, effets sur l'enfant, etc.). J'apprends en particulier à analyser des situations et le langage corporel, à créer des grilles/fiches d'observations, et à partager mes observations de manière objective. A l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé à la démarche d'observation et sera en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.

Savoirs

La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens.
Les différents types d'observation dont l'observation projet.
Les différentes conditions d'observation.
Le choix des thèmes de l'observation.
Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels.
Les principaux outils d'observation : grilles ou notes.
L'analyse des données observées.
La notion de discrétion professionnelle.

Savoir-faire

Créer et utiliser une grille/fiche d'observation.
Préparer, organiser et définir un objectif d'observation.
Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques.
Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel.
Analyser ses observations et ajuster son accompagnement.
Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs.
Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence.

Savoir-être

Etre factuel, attentif, bienveillant, disponible physiquement et psychiquement.

BULLES D'AIR

RESPIRE !



« L'accueil professionnel d'enfants nécessite beaucoup d'investissement personnel, une grande résistance physique, nerveuse et émotionnelle.

Partant de ce constat, les 6 Relais Petite Enfance de Illzach, Rixheim, Riedisheim, Ottmarsheim, Pfastatt et Wittelsheim se sont associés pour proposer une matinée aux assistantes maternelles de leur secteur dans le cadre de la **Journée nationale des assistantes maternelles**.



Un buffet pour grignoter, un photobooth pour s'amuser, des coins détente pour papoter...c'est un accueil chaleureux qui leur a été réservé !

Ce projet exceptionnel a reçu le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Mulhouse.



Et surtout, durant cette matinée, des ateliers animés par des intervenants extérieurs (yoga, art thérapie, méditation aux bols tibétains, art floral, pause beauté, pound fitness) ont permis aux assistantes maternelles de découvrir des outils et des techniques de prévention pour préserver leur bien-être et leur santé au travail.



Méditation aux bols tibétains



Art floral



Pause beauté



Yoga



Art thérapie



Pound fitness

Un grand merci aux participantes venues d'une dizaine de communes différentes profiter de cette jolie matinée ! Petite vidéo à retrouver ci-dessous !

https://youtu.be/Gqnp3Xu-y_s

ENTRE PRO'

La réunion de rentrée du 15 septembre a réuni les assistantes maternelles du secteur. Au programme de la soirée : infos administratives, juridiques ou encore partenariales mais également échanges sur les envies de futurs projets communs.

En est ressorti justement le souhait de créer un nouveau spectacle destiné aux tout-petits qu'elles accueillent...pour 2026...



Prochaine réunion « entre pro » le 05 janvier 2026 de 19h30 à 21h00 au RPE.

LA FABRIQUE AUX HISTOIRES

Les 2 premiers rdv ont eu lieu cet automne dans le cadre de la préparation d'un nouveau spectacle petite enfance. 11 assistantes maternelles se sont lancées dans l'aventure ! Bravo à elles !

Réflexion en cours
sur les décors du futur spectacle :
créer un pommier...



Prochains rdv « la fabrique aux histoires » les 19 janvier, 02 et 30 mars de 19h30 à 21h00 au RPE.

L'AGENDA EN BREF

DATE			ATELIER	HORAIRES
lundi	05	janvier	ENTRE PRO' : réunion	19h30-21h
mardi	06	janvier	123 CHANTE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	13	janvier	123 JOUE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
lundi	19	janvier	LA FABRIQUE AUX HISTOIRES : montage spectacle	19h30-21h30
mardi	20	janvier	123 RACONTE MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	27	janvier	123 BOUGE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	03	février	123 JOUE AVEC MOI à la ludothèque	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	10	février	123 FETE AVEC MOI CARNAVAL	9h30/10h30
lundi	02	mars	LA FABRIQUE AUX HISTOIRES : montage spectacle	19h30-21h
mardi	03	mars	123 BOUGE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	10	mars	123 CHANTE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
mardi	17	mars	123 JOUE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
samedi	21	mars	FORMATION assistantes maternelles : la démarche d'observation auprès de l'enfant	8h00/15h30
mardi	24	mars	123 RACONTE MOI	9h/9h45 et 10h/10h45
samedi	28	mars	FORMATION assistantes maternelles suite et fin	8h00/15h30
lundi	30	mars	LA FABRIQUE AUX HISTOIRES : montage spectacle	19h30-21h30
mardi	31	mars	123 BOUGE AVEC MOI	9h/9h45 et 10h/10h45